

Collège Jean Monnet
Rue du Temple
79120 LEZAY
☎ 05 49 29 41 65
☎ 05 49 29 52 79
✉ ce.0790017p@ac-poitiers.fr

BUDGET 2017 RAPPORT DU CHEF D'ETABLISSEMENT

L'année 2016 a été semée de surprises en tous genres qui nous contraignent à une grande prudence pour 2017. Facturation des fluides, commandes alimentaires, revirements de la collectivité territoriale, autant d'aléas à lourdes conséquences financières qui nous conduisent à une grande circonspection sur le budget 2017.

La dotation de fonctionnement octroyée par le Conseil Départemental s'élève à 57 338 euros, accusant cette année encore une augmentation : 531.00 €.

Si les effectifs du collège n'ont guère varié en 2016, les dépenses de chauffage ont été fortement impactées par les erreurs de gestion de la chaufferie communale. La collectivité, qui est intervenue dans nos négociations à ce sujet avec la communauté de communes, qui nous a obtenu une remise, en tient compte dans notre dotation, mais aucunement à la hauteur du préjudice subi. En dépit de la clémence de l'hiver 2015-2016, nous avons épongé une augmentation de 1974,59 € soit + 23 % par rapport à l'année précédente. Nous ne savons rien de ce que nous réserve le prochain hiver. A présent, nous disposons de compteurs neufs, mais sans recul aucun quant à notre consommation réelle. Nous prévoyons donc à l'aveugle une augmentation conséquente du budget chauffage d'au moins 2000 €.

Il nous est également difficile de prévoir notre future facture d'électricité : de nouveaux matériels de cuisine tout électrique incluant la possibilité de cuisson de nuit nous ont été livrés cet été; là encore, nous manquons de visibilité quant à ces changements de pratique et de consommation.

Sur le SRH, la donne est également différente. Plus d'adhésion semi-contrainte à Resalis, mais la nouvelle nécessité pour l'établissement de se procurer ses propres marchés d'approvisionnement. L'injonction de commande en circuits courts à plus de 40% de notre volume d'approvisionnement, moyennant la promesse de nous reverser 10 cts par assiette, avec la difficulté, sur notre secteur géographique et compte tenu de notre faible volume d'achat, de parvenir audit objectif. De plus, nouvelle obligation de reverser au Conseil Départemental 30 cts par assiette correspondant à l'augmentation imputée aux familles : le collège sera redevable alors que jusqu'alors, il bénéficiait de compensations !

Afin de boucler sereinement l'exercice du SRH, un prélèvement sur fonds de roulement sera effectué dans le but d'honorer nos dernières factures d'approvisionnement.

Nous n'avons évoqué que les charges de fonctionnement. Mais l'établissement tient en outre à maintenir les crédits pédagogiques à niveau quasi constant. Il a à cœur d'affirmer sa vocation éducative et pédagogique, de souligner qu'il est parfois seul ancrage culturel accessible à tous les jeunes en milieu rural, d'affirmer qu'il assure un rôle essentiel dans le devenir des élèves qui lui sont confiés. Ce ne sont pas de vains mots lorsque les dernières statistiques du collège Jean Monnet en soulignent la réussite dans la lutte contre les déterminismes sociaux (cf. résultats au DNB 2015 des élèves issus de CSP défavorisées) et le gain en ambition scolaire de ses élèves (orientation en 2GT en 2016).

Dans cette optique d'ouverture, sont reconduits et/ou prévus les opérations « collège au cinéma » sur deux niveaux (6 divisions 6^{ème} et 4^{ème}), un voyage au Royaume Uni (3^{ème}), un projet flamenco (3^{ème}), une sortie nature à l'île de Ré (6^{ème}-5^{ème}), une représentation au Metullum à Melle (6^{ème}) suivi d'une exploitation avec auteur et metteur en scène, le maintien de la chorale APEM, le projet mutualisé « voyage au cœur du livre », un séjour au Mont-Saint-Michel (5^{ème}), la participation au projet ECORCE avec l'école primaire, la poursuite du chantier de la serre (tous niveaux), une semaine consacré à la Sécurité Routière, une collaboration étroite avec l'espace Mendès-France, pour les projets les plus conséquents.

Or, à ce jour, nous savons que la communauté de communes élargie au mellois ne nous octroiera plus de crédits au titre de ladite ouverture culturelle prônée par le secteur lezayen ; nous n'avons pas non plus idée du montant de l'enveloppe de crédits globalisés de notre collectivité de rattachement, certainement la dernière. Dans ces conditions, le budget est ajusté au minimum et nous laisse peu de marge de manœuvre. Pas question pour nous de rogner sur le chapitre des crédits pédagogiques, mais jusqu'à quand ?

Pour demain le retour à l'instruction publique, à l'enclavement rural ? Pour demain la gestion pour nous d'un hôtel-restaurant et non plus d'un établissement scolaire ?

En conclusion, nous exprimons notre inquiétude à nourrir l'ambition de notre politique culturelle. Nous naviguons à vue sur notre budget de fonctionnement et sommes prêts à de multiples ajustements en fonction des événements, des chiffres, du climat. Vous avez dit sérénité ?

Le 29 novembre 2016

Kathy LAVANCHE

